

.....
SCI en formation au capital deeuros
Siège social :

**ETAT DES ACTES ACCOMPLIS PAR LES FONDATEURS
POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE EN FORMATION**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cet état a été établi et présenté aux associés avant la signature des statuts et sera annexé auxdits documents, ce conformément à l'article 6 du décret du 3 juillet 1978.

Les engagements ci-dessus mentionnés seront automatiquement repris par la société dès son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Fait à, le,

En exemplaires,

(Signature des associés)